



# PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Chambéry, le 20/05/2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Sujet du communiqué

RN481 - Restriction de circulation  
Travaux de réfection de chaussée

Communes de Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux

---

### Direction interdépartementale des routes Centre-Est Service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry

Tél : 04 69 16 62 31  
Mél : srei-chambéry.dirce@developpement-durable.gouv.fr  
Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Immeuble La Villardière  
228 rue garibaldi  
69446 LYON Cedex 03



La direction interdépartementale des routes Centre-Est vous informe qu'elle va engager des travaux de réfection de chaussée sur la RN481 entre les échangeurs n°15 « Z.I Saint-Egrève » et n°16 « Oxford », dans la continuité des travaux d'AREA.

Une première phase de travaux se déroulera les nuits de semaine du lundi 30 mai au vendredi 10 juin 2022, dans le sens de circulation Lyon => Grenoble, durant laquelle le trafic sera réglementé ainsi :

- LA RN 481 sera fermée au niveau de la bifurcation avec l'A480 et l'échangeur n°16 « Oxford ». Une déviation sera mise en place conjointement avec les travaux sur l'A480.
- La bretelle d'entrée sur la RN 481 de l'échangeur n° 15 « Z.I Saint-Egrève » sera fermée. Une déviation sera mise en place par la Zone Industrielle de Saint-Egrève, l'avenue de L'Île Brune puis la rue de l'Isère et retour direction Grenoble par la RD 1075.

Ces travaux, d'un montant de 550 000 euros TTC, permettront de transformer la « Voie Spéciale Partagée » neutralisée depuis avril 2019 en « Voie Réservée aux Transports Collectifs », en continuité de celle d'A48 et jusqu'à l'échangeur n°16 « Oxford ». La mise en service de cette VRTC sera annoncée le moment venu.

Enfin, une seconde phase de travaux, pour la chaussée du sens de circulation Grenoble => Lyon, sera engagée à la fin du mois de juin et fera l'objet d'un nouveau communiqué de presse.

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension.